



FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
OMNIPRATICIENS
DU QUÉBEC



No d'activité : 99582

La prise en charge de MPOC | Quoi de neuf en Asthme | Optimisation des suivis des nodules pulmonaires

Mercredi 22 avril 2026 de 18:30 à 21:35



Webinaire

L'activité est **OUVERTE À TOUS** (omnipraticiens et autres professionnels de la santé) de l'ÎLE de MONTRÉAL. Des frais peuvent s'appliquer aux non-membres de l'AMOM. Si des frais s'appliquent, ils seront indiqués juste au-dessus du bouton « Je m'inscris ».

L'INSCRIPTION EN LIGNE est **OBLIGATOIRE** pour **TOUS** les participants, et doit se faire via le site de l'AMOM : www.amom.net.



Président de séance
Dr Jonathan Singerman

Message des organisateurs

Pour tous les médecins omnipraticiens, qu'ils soient membres de l'AMOM, de l'AMCSLCQ ou qu'ils ne fassent partie d'aucune association, l'inscription aux formations se fait sur le site cliquant sur l'onglet « Formations » à la page d'accueil.

Si vous n'avez pas encore de compte en ligne, il sera nécessaire d'en créer un. Comme la création du compte se fait sur le site de l'AMOM, assurez-vous de bien **choisir le bon libellé** dans le menu déroulant (« **membre** » ou « **non-membre** ») et de remplir le formulaire.

Une fois cette étape terminée, vous pourrez procéder à l'inscription.

Si vous êtes un omnipraticien, que vous pratiquez à Montréal et ne faites partie d'aucune association, nous vous conseillons vivement d'adhérer à l'AMOM afin de profiter de tous les avantages. Rendez-vous sur www.amom.net/inscription.

Horaire

18:30 - 19:30

La prise en charge de MPOC

Dre Nicole Ezer

19:30 - 20:30

Quoi de neuf en asthme?

Dre Nan Zhao

20:30 - 21:30

Optimisation des suivis des nodules pulmonaires

Dre Carmela Pepe

21:30 - 21:35

Conclusion | Évaluation en ligne

Objectifs

La prise en charge de MPOC

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de:

1. Identifier les patients atteints de MPOC nécessitant une prise en charge initiale rapide;
2. Discuter de l'importance d'une approche proactive dans la gestion de la MPOC, conformément aux lignes directrices de la Société canadienne de thoracologie (SCT);
3. Optimiser les traitements afin de réduire la mortalité liée à la MPOC.

Quoi de neuf en asthme?

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de:

- Souligner et implanter les changements dans les lignes directrices GINA 2025 sur l'asthme qui touchent la pratique générale;
- Lever l'obstacle des B2 agonistes à courte durée d'action (BACA) afin d'améliorer le contrôle de l'asthme;
- Réviser avec le patient s'il contrôle ou non son asthme et l'encourager.

Optimisation des suivis des nodules pulmonaires

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de:

- Citer les preuves épidémiologiques à l'appui du dépistage du cancer du poumon en 2026;
- Énumérer la durée du dépistage et la périodicité de la répétition du dépistage;
- Formuler une approche lors de la découverte fortuite et énumérer les critères de risque élevé.

Évaluation



Une fois l'activité terminée, veuillez l'évaluer à partir de ce code QR. Vous recevrez également un lien après l'activité.

Accréditation

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3,00 heure(s) d'activité reconnues au sens du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ, soit 3,00 heure(s) de catégorie A et 0,00 heure(s) de catégorie B (AEEP). Le Code d'éthique en DPC du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AstraZeneca Canada.

Cette activité est admissible aux allocations du fonds de formation ou au ressourcement.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>